

Lettre GAM-GAF n°1 :

LETTRE FFGYM GRAND EST

REVUE DU COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE N°1 EDITION OCTOBRE 2024

Cette lettre de cadrage fait office de plan d'actions pour tous les clubs GAM-GAF du Grand Est.

Indispensable pour tous les clubs compétitifs GAM GAF, elle informe et détaille les contenus, les calendriers, les exigences et les programmes pour la saison 2024/2025.

GAM GAF

2024-2025

Pages 2 et 3

Compétitions

Page 4

Quotas & plannings prévisionnels

Pages 5 à 7

Jugement GAM-GAF

Pages 8

Programme du challenge interdépartemental



COMPÉTITIONS

RÈGLES DE QUALIFICATIONS ET MINIMAS DE POINTS

FÉDÉRAL A

Le mode de qualification se fait selon la représentativité territoriale.

Le Comité Régional définit les quotas pour les compétitions interdépartementales et régionales.

Pour les gymnastes non qualifiés au championnat interdépartemental, les comités départementaux établissent les quotas de qualification entre les compétitions départementales d'orientation 1 et 2.

FÉDÉRAL B

Équipes GAM-GAF : un classement individuel avec récompense sera effectué pour chaque catégorie lors de la finale interdépartementale.

PERFORMANCE

Pour passer de la compétition interdépartementale à la compétition régionale, les minimas nationaux ne seront plus appliqués. Le mode de qualification se fera uniquement via le classement vertical :

- Individuels : premier de la catégorie + classement vertical
- Optionnels A GAM : minimas FFG à réaliser obligatoirement pour se qualifier à l'échelon supérieur
- Equipes : classement vertical

GYMNASTES OU ÉQUIPES HORS-CONCOURS

Lors des compétitions interdépartementales et/ou régionales pour lesquelles les gymnastes/équipes sont engagés en "hors concours", des notes seront attribuées. En revanche, aucun classement ni récompense ne seront prévus.

CATÉGORIES

Toutes les catégories apparaissent dans les synoptiques accessibles sur notre site :

<https://grand-est.ffgym.fr/Competitions/Systeme-competitif>

Pour chaque filière compétitive, des catégories honneur et excellence pourront être créées selon le nombre réel d'engagés. Cette règle est commune à la GAM et à la GAF.

Catégorie Fédéral A GAF : Il est possible de concourir en Fédéral A à finalité nationale par équipe et de s'engager, la même saison, en Fédéral A régional individuel. De plus, il est possible de concourir en Fédéral A individuel et de s'engager en Fédérale A régional par équipe.

GAF

Les catégories « Performance régionale » suivantes restent en vigueur pour la saison 2024-2025 :

- Catégorie « Régionale 7 ans » : format 5/5/3
- Catégorie « Régionale 7-9 ans » : format 5/5/3
- Catégorie « Régionale 10-11 ans » : format 5/4/3
- Catégorie « Régionale 10-13 ans » : format 5/4/3
- Catégorie « Régionale 12-15 ans » : format 5/4/3

Voici les catégories créées par le Comité Régional, dans lesquelles il conviendra d'engager vos équipes :

- Catégorie « Fédéral A régional 10-11 ans » : format 5/4/3
- Catégorie « Fédéral A régional 10-13 ans » : format 5/4/3
- Catégorie « Fédéral A régional 12-15 ans » : format 5/4/3
- Catégorie « Fédéral A régional 10 ans et + » : format 5/4/3

Classement et récompenses des Optionnels A :

Les championnats interdépartementaux et régionaux sont des épreuves de sélection pour le championnat régional. Pour se qualifier, les gymnastes engagés doivent réaliser les minimas de points fixés par la FFG. Si les minimas sont atteints, les gymnastes sont annoncés comme qualifiés pour l'échelon supérieur. Il n'y aura pas de cérémonie protocolaire pour cette catégorie.

PROGRAMME FÉDÉRAL A RÉGIONAL GAF

Les éléments sont issus de la grille des éléments du programme FÉDÉRAL A qui se trouve dans la brochure nationale des programmes.

Note D max à 10 pts et aucun élément ne peut être bonifié.

Toutes les exigences de groupe doivent être présentées.

Pénalité si exigence manquante : 1pt par exigence.

Note D pour le saut :

- Saut de lapin avec trampo tremp : 7.00pts
- Saut de lapin avec simple tremplin : 8.00pts
- Lune trampo tremp ou rondade quelque soit le tremplin : 9.00pts
- Lune simple tremplin : 10.00pts

RÉGLEMENTATION TENUE FÉDÉRAL B GAF

Les gymnastes GAF sont autorisées à porter un short au-dessus du justaucorps pour les prochaines compétitions dans les catégories Fédéral B 10 ans et plus, et Fédéral B 14 ans et plus (donc interdit en 7-8 ans et 8-9 ans).

Seulement, les shorts près du corps sont autorisés.

Autorisé :



Non autorisé :



CHANGEMENT DE COMPOSITION D'ÉQUIPE

Pour toute question relative aux changements d'équipe, se référer aux pages 69-70 des règlements techniques GAM-GAF consultables dans l'onglet compétitions / base documentaire du site ffgym.fr (avec codes clubs).

Un gymnaste ayant concouru en finale nationale ne peut pas être engagé dans l'équipe qui participe à la finale de niveau inférieur.

QUOTAS & PLANNINGS PRÉVISIONNELS

QUOTAS

Les quotas de qualification seront établis par l'ETR (CTS, CT et DTG) et le comité technique GAM-GAF. Les quotas sont définitifs.

Les quotas pour les compétitions interdépartementales et régionales seront communiqués avec la version finale de l'ordre de passage, à J-8 avant ces compétitions.

ORDRES DE PASSAGE

Les ordres de passage prévisionnels des compétitions interdépartementales sont consultables sur le site du CRGGE, sur chaque évènement :

<https://grand-est.ffgym.fr/Evenements>

Règles des ordres de passage :

- Pour les individuels au sein d'une catégorie, la répartition est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par club.
 - Pour les équipes, au sein d'une catégorie, la répartition est effectuée en fonction du classement vertical.
 - La meilleure équipe GAF débute au saut / La meilleure équipe GAM débute au sol.
- Toute demande d'aménagement des ODP (ordre de passage) doit être adressée par mail et motivée auprès du RT GAM et RT GAF et copie aux CT et CTS (competition@ffgymgrandest.fr).

RAPPEL DES TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT

Rappel des temps d'échauffement prévus au niveau national (application des temps prévus dans les lettres FFG) :

GAF

Par équipe :

- 3 min en Fédéral A et Fédéral B
- 5 min pour le programme Performance, filières nationale et régionale
- 7 min pour les catégories sur le code FIG aménagé

Individuel :

- 35 sec par gymnaste en Fédéral A
- 1 min pour les catégories Performance
- 1 min 20 pour les catégories sur le code FIG aménagé

GAM

Par équipe :

- 3 min en Fédéral B et Fédéral A
- 5 min en Performance Nationale/Régionale pour les catégories « sur imposés »
- 5 min code FIG aménagé
- 7 min code FIG

Individuel :

- 1 min par gymnaste en Performance
- 1 min 20 en code FIG aménagé

RAPPEL MUSIQUES

En GAF, pas de musique en Fédéral B 7/8 ans et 7/9 ans.
Musique obligatoire pour les autres catégories.

JUGEMENT GAM-GAF

COMPOSITION DES JURYS GAM-GAF

La composition des jurys est établie par les responsables régionaux pour les compétitions régionales.

La composition des jurys est établie par les responsables interdépartementaux pour les compétitions interdépartementales.

Le jury (convoqués + juges clubs) pour chaque compétition sera communiqué dans un délai de 15 jours avant celle-ci.

JUGES CONVOQUÉS

	COMPÉTITIONS INTERDEP	COMPÉTITIONS RÉGIONALES	
GAF	FED B	PAS DE JUGE CONVOQUÉ	PAS DE COMPÉTITION
	FED A	4 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY PAS DE JUGES CONVOQUÉS POUR LA FINALE DE NIVEAU INTERDEP	4 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY
	PERF EQUIPES	4 À 8 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY	8 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY
	PERF INDIV	8 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY	8 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY

	COMPÉTITIONS INTERDEP	COMPÉTITIONS RÉGIONALES	
GAM	FED B	PAS DE JUGE CONVOQUÉ	PAS DE COMPÉTITION
	FED A	6 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY	6 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY
	PERF EQUIPES	6 À 12 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY	12 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY
	PERF INDIV	12 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY	12 JUGES CONVOQUÉS PAR JURY



JUGES CLUBS

Pour rappel, les clubs souhaitant emprunter un juge d'un autre club pour une compétition peuvent se référer à la charte de "bonne pratique" disponible sur notre site : <https://grand-est.ffgym.fr/Base-documentaire/Base-documentaire-technique>

Modalités et règles de fonctionnement pour l'engagement des juges clubs + convoqués

<https://grand-est.ffgym.fr/Competitions/Engagement-des-Juges-sur-Engagym>

Procédure d'engagement sur EngaGym:

Pour toute information, consultez le lien vers les vidéos tutorielles pour l'engagement des juges en compétition. Les vidéos qui vous concernent sont celles annotées « (club) » :

Tout club ayant un/une gymnaste ou une équipe qualifié devra être en capacité de fournir un juge club (compétitions interdépartementales et régionales).

Le jury (juges clubs et juges convoqués) sera publié à J-15 avant la compétition. Le responsable du jury identifiera des juges clubs « réserves » susceptibles d'être mobilisés jusqu'à la publication de la version définitive du jury à J-7.

Lorsqu'un club qualifié devant présenter un juge club déclare forfait avant la date de forclusion (J-10 avant la compétition), il n'a pas d'obligation de présenter de juge club.

Un nouveau jury sera diffusé à J-7 en tenant compte des forfaits réalisés et en intégrant éventuellement les juges réserves si nécessaire.

Niveaux de juge GAF

		DÉPARTEMENT	INTERDÉPARTEMENT OU RÉGION	RÉGION OU REGROUPEMENT	NATIONAL	
FÉDÉRAL	NIVEAU 1	JURY D*	FÉDÉRAL A, B	FÉDÉRAL A, B	FÉDÉRAL A	/
		JURY E**	FÉDÉRAL A, B	FÉDÉRAL A, B	FÉDÉRAL A	/
PERFORMANCE	NIVEAU 2	JURY D*	FÉDÉRAL A, B PERFORMANCE ET PERFORMANCE 7-9 ANS	FÉDÉRAL A, B PERFORMANCE ET PERFORMANCE 7-9 ANS	FÉDÉRAL A	FÉDÉRAL A
		JURY E	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES	FÉDÉRAL A
	NIVEAU 3	JURY D	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES A	FÉDÉRAL A PERFORMANCE
		JURY E	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES
	NIVEAU 4	JURY D	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES
		JURY E	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES	TOUS PROGRAMMES

* Jury D : 15 ans minimum (né en 2010)

** Jury E : 14 ans minimum (né en 2011)



Pour les programmes performance : juge N2 obligatoire

Pour les compétitions interdépartementales en performance, une dérogation peut être accordée pour les clubs ne pouvant pas présenter un juge N2. Cette dérogation, permettant de présenter un juge de niveau 1, ne sera valable que 2 ans et devra être demandée à la responsable des juges interdépartementale 8 JOURS avant la compétition. Le club devra ensuite engager le juge sur ordojuge.

- Les juges assistants (chrono et ligne) : N1 mini. sont tirés au sort parmi les juges clubs :
 - 2 juges de ligne au sol en performance
 - 1 juge de ligne au saut en performance
 - 1 juge chrono à la poutre en performance
 - 1 juge chrono à la poutre en fédéral A

Les juges N1 acceptés à juger en performance après dérogation, seront affectés au poste de juge de ligne ou juge chrono en priorité.

Niveaux de juge pour les compétitions interdépartementales GAM

CATÉGORIE	NIVEAU MINIMUM JUGE CONVOQUÉ	NIVEAU MINIMUM JUGE CLUB
FED B	N2	N1
FED A	N2	N1
PERF IMPOSÉS FFGYM NIVEAU 1 À 6	D1 : N2 D2 : N2	N1
PERF CODE FIG AMÉNAGÉ ET CODE FIG	D1 : N3 D2 : N2	N2

Niveaux de juge pour les compétitions régionales GAM

CATÉGORIE	NIVEAU MINIMUM JUGE CONVOQUÉ	NIVEAU MINIMUM JUGE CLUB
FED A	N3	N1
PERF IMPOSÉS FFGYM NIVEAU 1 À 6	D1 : N3 D2 : N3	N1
PERF CODE FIG AMÉNAGÉ ET CODE FIG	D1 : N3 D2 : N3	N2

PROGRAMME DU CHALLENGE INTERDÉPARTEMENTAL GAM-GAF 2025

Les Comités Techniques GAM-GAF du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est ont créé cette année un challenge interdépartemental GAM-GAF.

Ce challenge se déroulera lors des championnats interdépartementaux GAM-GAF Fédéral B du 07 au 09 juin 2025 à Givet, Lunéville et Haguenau.

Deux classements des clubs engagés en Fédéral B seront réalisés tout au long de la compétition afin de récompenser les deux clubs lauréats, à savoir le club qui aura marqué le plus de points durant toute la compétition regroupant :

- toutes les catégories fédérales B GAM = challenge interdépartemental GAM
- toutes les catégories fédérales B GAF = challenge interdépartemental GAF.

BARÈME

Le barème suivant a été établi afin de classer les clubs :

- 3 points pour l'or
 - 2 points pour l'argent
 - 1 point pour le bronze
- + 1 point par équipe engagée ce qui donne donc au final :
- 4 points pour une équipe qui remporte une médaille d'or
 - 3 points pour une équipe qui remporte une médaille d'argent
 - 2 points pour une équipe qui remporte une médaille de bronze
 - 1 point pour une équipe qui ne remporte pas de médaille

Le Directeur de la compétition, après validation des responsables des jurys, sera chargé de saisir les points des équipes dans un fichier créé spécialement pour ce challenge.

L'annonce des deux clubs vainqueurs du challenge interdépartemental GAM GAF se fera lors du dernier palmarès de la compétition.

L'ensemble des gymnastes encore présents des deux clubs vainqueurs seront invités à rejoindre le podium.

Ils recevront un trophée qu'ils emporteront dans leur club afin de le remettre en jeu l'année suivante.

Les clubs vainqueurs seront chargés de faire graver une petite plaque en indiquant l'année et le nom du club selon le modèle suivant : «2025 : nom du club».

La participation à ce challenge interdépartemental est automatique et n'engendre pas de droits d'engagements supplémentaires à régler.

Les documents techniques GAM-GAF 2024/2025 sont disponibles sur l'extranet de la FFGYM :

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_competition

(Accès avec codes clubs)



COMITÉ
RÉGIONAL
GRAND-EST